

COLLECTIFS FCO CONTRE L'OBLIGATION DE VACCINER

Avec le soutien de



26 Janvier 2011

FCO : Un Guide pratique contre la fièvre... ... de la vaccination

Vous avez subi le guide pratique du ministère sur la vaccination FCO ?

Vous aimerez le Guide pratique contre la fièvre de la vaccination
de la Coordination Nationale des Collectifs FCO
www.collectif.org

Après 2 années de vaccination obligatoire inutile, et dans l'incapacité de financer une nouvelle campagne, le Ministère de l'Agriculture a décidé de rendre la vaccination facultative en 2011.

Néanmoins, afin d'assurer le maintien d'une rente confortable aux laboratoires et paraît-il, de *maîtriser* la maladie, le Ministère a souhaité lancer une campagne de promotion de la vaccination auprès des éleveurs, aidé en cela par les syndicats de vétérinaires et la FNGDS.

Cette campagne s'appuie sur un « Guide Pratique » rendu public à l'automne 2010¹.
Outil de propagande plus qu'outil d'information, celui-ci ne pouvait rester sans réponse.

Afin de rétablir un certain nombre de réalités scientifiques, la Coordination nationale des Collectifs FCO a donc décidé de « corriger » le texte du Ministère (www.collectif.org)

Une nouvelle fois, la Coordination et les organisations partenaires dénoncent la gestion aberrante de cette épizootie par l'administration et demandent aux pouvoirs publics de s'engager sur cinq points essentiels :

- Le déclassement de la FCO de la liste des maladies réputées contagieuses (MRC) en France ;
- L'abandon des poursuites engagées contre les éleveurs qui ont refusé la vaccination lors des campagnes passées² ;
- La mise en place de programmes de recherche sur les mécanismes de l'immunité naturelle et les protocoles « alternatifs » préventifs et curatifs ;
- L'arrêt de la désinsectisation qui empoisonne l'environnement et les abeilles ;
- L'indemnisation par l'Etat des dégâts sur les troupeaux occasionnés par la vaccination obligatoire.

Contacts :

Collectifs	Confédération Paysanne	FNAB	SABD	CNT-FTTE	Nature et Progrès
Pour le Sud : Antoine de RUFFRAY : 06 62 15 02 56	Michel DAVID 06 30 87 21 13	Dominique MARION 06 76 87 14 00	Stéphane COZON 04 75 25 08 68	Stéphane MONTIGNY 06 22 30 89 32	Pascal THIBAULOT 03 29 57 81 86
Pour le Centre : Georges O'SULLIVAN : 05 55 76 30 52					
Pour l'Ouest : Thierry MACHARD : 06 32 40 87 44 Patrick HAMELIN : 06 20 72 01 22					
Pour l'Est : Rémi PICOT : 03 88 72 54 21					

¹ www.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Vaccination101020-2.pdf

² A ce jour, tous les éleveurs convoqués devant la justice ont gagné leurs procès.